

MARCHÉ PUBLIC DE TRAVAUX

Maître de l'ouvrage : COMMUNE de PIOLENC

TRAVAUX DE RESTAURATION DU CLOS COUVERT DE L'ÉGLISE SAINT-PIERRE

LOT :

Cachet de l'Entreprise

Date du marché :	
Montant du marché :	
Imputation :	

Marché Public passé par un Pouvoir Adjudicateur après une consultation ouverte organisée selon une en procédure adaptée, conformément à l'article R 2123-1 du code de la commande publique, conforme au décret n°2019-259 du 29 mars 2019.

Maîtrise d'œuvre :

Atelier Kunz Lefèvre

L'usine du bas - 84400 RUSTREL

Tél. 06 01 82 15 25

contact@atelier-kunz-lefevre.com

Ordonnateur : Monsieur le Maire de Piolenc

Comptable public assignataire des paiements : Trésorerie d'Orange (84 100), M. Brunel

Cadre réservé au nantissement

PREAMBULE : Liste des lots

Lot 01 : Maçonnerie / Pierre de taille

Lot 02 : Charpente / Couverture

Lot 03 : Menuiserie

Lot 04 : Vitraux

Lot 05 : Ferronnerie

Lot 06 : Décors peints

ACTE D'ENGAGEMENT

ARTICLE PREMIER : CONTRACTANT

Je soussigné,

Monsieur / Madame

Agissant :

* en mon nom personnel ;

* au nom et pour le compte de

en qualité de

en vertu des pouvoirs conférés par

* domicilié à

.....

* ayant son siège social à

.....

Numéro d'identité d'établissement SIRET :

Code d'activité économique principale (APE) :

Numéro d'inscription :

* au registre du commerce et des sociétés (R.C.S.) :

* au répertoire des métiers de

- Après avoir pris connaissance du cahier des clauses administratives particulières (C.C.A.P.) et des documents qui y sont mentionnés, et les avoir acceptés (signature)
- Après avoir pris connaissance et accepté les CCTP (signature)
- Après avoir produit tous les certificats, attestations, déclarations et documents prévus aux articles R2143-3, R2143-4, R2143-5, R2143-6, R2143-7, R2143-8, R2143-9, R2143-10, R2143-11, R2143-12, et R2143-15 du Code de la commande Publique,

* **AFFIRME**, sous peine de résiliation de plein droit du marché (*raier la mention inutile*)

- à mes frais et risques que je
- à ses frais et risques que la société pour laquelle j'interviens

ne tombe pas sous le coup d'une des interdictions d'accéder aux marchés publics visées aux articles L2141-1 et L2141-4 du Code de la commande publique ;

* **AFFIRME**, sous peine de résiliation de plein droit du marché (*raier la mention inutile*)

- à mes torts, frais et risques et sans indemnité
- aux torts, frais et risques et sans indemnité de la société pour laquelle j'interviens

que les renseignements prévus aux articles R2143-3, R2143-4, R2143-5, R2143-6, R2143-7, R2143-8, R2143-9, R2143-10, R2143-11, R2143-12, et R2143-15 du Code de la commande Publique, sont exacts ;

* m'**ENGAGE SANS RESERVE**, conformément aux conditions, clauses et prescriptions des documents visés ci-dessus, à exécuter les prestations dans les conditions ci-après définies.

L'offre ainsi présentée ne me lie toutefois que si son acceptation m'est notifiée dans un délai de 90 (**quatre vingt dix**) jours à compter de la date limite de remise des offres.

ARTICLE 2 : PRIX

Les prix seront révisés ou actualisés conformément aux stipulations fixées à l'article 3.4 du C.C.A.P.

L'offre de prix est réputée établie sur la base des conditions économiques en vigueur au mois du calendrier (M°) : **juillet 2019**

L'évaluation de l'ensemble des travaux du lot concerné par cet acte d'engagement est traitée à prix unitaires, telle qu'elle résulte du Bordereau des Prix Unitaires (B.P.U.), est de :

	MONTANT H.T.	MONTANT T.V.A.	MONTANT T.T.C.
MONTANT DU MARCHE			

Soit en toutes lettres (MontantT.T.C.) :

Déclaration de sous-traitance

Les annexes au présent acte d'engagement indiquent la nature et le montant des prestations que j'envisage (ou nous envisageons) de faire exécuter par des sous-traitants payés directement, les noms de ces sous-traitants et les conditions de paiement des contrats de sous traitance, le montant des prestations sous-traitées indiqué dans chaque annexe constitue le montant maximal de la créance que le sous-traitant concerné pourra présenter en nantissement ou céder.

Chaque annexe constitue une demande d'acceptation du sous-traitant concerné et d'agrément des conditions de paiement du contrat de sous-traitance, demande qui est réputée prendre effet à la date de notification du marché, cette notification est réputée emporter acceptation du sous-traitant et agrément des conditions de paiement du contrat de sous traitance.

Le montant total des prestations que j'envisage (ou nous envisageons) de sous-traiter conformément à ces annexes est de :

- Montant hors taxe :euros
- TVA (taux de%)euros
- Montant T.T.C.euros

Soit en toutes lettres (MontantT.T.C.) :

.....

Dans le cadre d'une sous-traitance déclarée en cours d'exécution du marché, le tableau ci-après indique la nature et le montant des prestations que j'envisage (ou nous envisageons) de faire exécuter par des sous-traitants payés directement après avoir demandé leur acceptation au maître de l'ouvrage, les sommes figurant à ce tableau correspondent au montant maximal de la créance que le sous-traitant concerné pourra présenter en nantissement ou céder.

<i>NATURE DE LA PRESTATION</i>	<i>MONTANT H.T.</i>	<i>MONTANT T.V.A.</i>	<i>MONTANT T.T.C.</i>
.....
.....
.....

Le montant total de la créance que je pourrai (nous pourrions) présenter en nantissement ou céder est ainsi de : euros T.T.C.
 Soit en toutes lettres :

ARTICLE 3 : DELAIS

Le délai de réalisation de l'ensemble des travaux est fixé à 13 mois incluant la période de préparation à compter de l'ordre de service en prescrivant le démarrage.
 Les délais de réalisation spécifiques sont indiqués, par phase, dans le calendrier prévisionnel établi par le maître d'œuvre.

Un ordre de service sera délivré pour chaque tranche de travaux valant ordre de service de démarrage de travaux

ARTICLE 4. PAIEMENTS

La Commune de Piolenc se libérera des sommes dues au titre du présent marché en faisant porter le montant au crédit du compte ouvert au nom de :

Titulaire du compte			
Code banque		Code guichet	
Numéro du compte			Clé
Etablissement			

Le maître de l'ouvrage se libérera des sommes dues aux sous-traitants payés directement en faisant porter leurs montants au crédit des comptes désignés dans les annexes, les avenants ou les actes spéciaux.

Conformément à l'article 5.4 du C.C.A.P. la ou les entreprises ci-après désignées

- Refusent de percevoir l'avance forfaitaire
- Acceptent de percevoir l'avance forfaitaire

J'affirme (nos affirmons) sous peine de résiliation du marché, ou de mise en régie à mes (nos) torts exclusifs que la (les) société (s) pour laquelle (lesquelles) j'interviens (nous intervenons) ne tombe (nt) pas sous le coup des interdictions découlant des articles L2141-1 et L2141-4 du Code de la commande publique.

Les déclarations similaires des éventuels sous-traitants énumérés plus haut sont annexées au présent acte d'engagement.

Fait en un seul original,

à, le.....

Signature (et cachet) du candidat

Le signataire doit porter
la Mention manuscrite
"Lu et Approuvé"

Cadre réservé à la collectivité

APPROBATION DU MARCHÉ

Est acceptée la présente offre pour valoir acte d'engagement

Signature du pouvoir adjudicateur habilité par la décision

Le Maire

A Piolenc, le

NOTIFICATION DU MARCHÉ

Le présent marché a été notifié au titulaire le :

Reçu l'avis de réception postale de la notification du marché le :

Le pouvoir adjudicateur

ANNEXE A L'ACTE D'ENGAGEMENT EN CAS DE SOUS-TRAITANCE

Demande d'acceptation d'un sous-traitant et d'agrément
des conditions de paiements du contrat de sous-traitance (1)

ANNEXE N° :

MARCHE

- titulaire :
- objet :

PRESTATIONS SOUS-TRAITEES

- nature :
- montant de base T.V.A. comprise :
- En lettres:

SOUS-TRAITANT

- nom, raison ou dénomination sociale :
- entreprise individuelle ou forme juridique de la société :
- numéro d'identité d'établissement (SIRET) :
- numéro d'inscription au registre du commerce ou au répertoire des métiers :
- adresse :
- compte à créditer (établissement de crédit, agence ou centre, numéro de compte) :

CONDITIONS DE PAIEMENT DU CONTRAT DE SOUS-TRAITANCE

- modalités de calcul et de versement des avances et acomptes :
- date (ou mois) d'établissement des prix :
- modalités de variation des prix :
- stipulations relatives aux délais, pénalités, primes, réfaction et retenues diverses :

- Comptable public assignataire des paiements :

Le

La personne responsable du marché :

L'Entrepreneur :

(1) Pièce Jointe : déclaration (en deux exemplaires) du sous-traitant concerné attestant qu'il ne tombe pas sous le coup des interdictions découlant des articles L2141-1 et L2141-4 du Code de la commande publique.